

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Décision du 22 janvier 2026 portant nomination et fin de fonction dans le cadre de l'administration provisoire du Centre hospitalier de Laval

NOR : SFHH2630045S

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 6143-3-1 ;

Vu la décision ARS-PDL/DOS/RHS/495/2025/53 du 1^{er} août 2025 de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire plaçant sous administration provisoire le Centre hospitalier de Laval à compter du 8 septembre 2025 ;

Vu la décision du 8 août 2025 désignant l'administrateur provisoire du Centre hospitalier de Laval, du ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins,

Décide :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} février 2026, Monsieur Christophe KASSEL, directeur d'hôpital, est nommé administrateur provisoire du Centre hospitalier de Laval en remplacement de Monsieur Hubert DE BEAUCHAMP, appelé à exercer d'autres fonctions.

Article 2

A compter de la même date, le docteur Alexandre BERTELOOT, praticien hospitalier, intègre la mission exerçant l'administration provisoire du Centre hospitalier de Laval.

Article 3

Pendant la période de l'administration provisoire, Monsieur Christophe KASSEL exerce les attributions de directeur du Centre hospitalier de Laval. Pendant cette même période, le conseil de surveillance de l'établissement conserve l'intégralité de ses prérogatives et le directoire de l'établissement est maintenu.

Article 4

La présente décision est notifiée à Messieurs Christophe KASSEL et Hubert DE BEAUCHAMP. Elle est transmise pour information au président du conseil de surveillance du Centre hospitalier de Laval ainsi qu'au directeur de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 22 janvier 2026.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'offre de soins,
Marie DAUDÉ